

**La France  
insoumise**



Jean-Pierre Coulomb,

Candidat à l'élection Législative

11eme circonscription de Paris

A SNL-Union

Paris le 22/05/2017

Messieurs, mesdames,

Mr Oberlin de SNL Paris 14 m'a sollicité, me demandant, au regard des questions de votre courrier, mes engagements pour le logement.

Comme vous l'avez mentionné, je suis très engagé dans l'action pour le logement, particulièrement en direction des mal-logés et expulsés, dans le cadre du Collectif Logement Paris 14.

Mon engagement politique est dans le prolongement de cette action et avant d'être candidat de la France Insoumise dans la 11eme circonscription, j'ai œuvré au **livret thématique "Pour un logement universel et durable"** qui complète notre programme **L'Avenir en Commun**.  
<https://avenirencommun.fr/le-livret-logement/>

Je porte ici aussi la parole de notre candidate dans la 10eme circonscription de Paris, Leila Chaïbi qui a co-animé avec moi la rédaction de ce livret. De plus, l'ensemble des candidats de la France Insoumise se sont engagés, dans leur travail parlementaire à défendre et appliquer notre programme qui est identique pour la présidentielle et pour les législatives.

Nos orientations vont à 100% vers une réponse positive à vos 4 questions, vous les trouverez dans notre livret logement. **Nous ferons du logement une priorité !**

J'en rappelle succinctement quelques mesures en réponse à vos questions, mais je vous invite à vous reporter au livret qui forme un ensemble cohérent, de l'urgence jusqu'à la question foncière.

Par ailleurs, les mesures de notre programme de gouvernement vont créer des conditions d'une diminution des problèmes de logement par des mesures sociales, la relance d'investissement utiles et créateurs d'emploi. Voici donc le lien avec le livret "Eradiquer la pauvreté" <https://avenirencommun.fr/le-livret-pauvrete/>

Les questions de SNL :

1. **Développer le parc des logements très sociaux PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion), accessibles aux ménages à bas revenus.** Seulement 30% des logements construits en Ile-de-France en 2016 sont des PLAI, alors que plus de 70% des demandeurs en Ile-de-France ont un niveau de revenu nécessitant l'accès à ce type de logement.

*Nous prévoyons la construction de 200 000 logements sociaux par an, en totalité des PLUS et PLAI.*

2. **Réajuster le montant des aides personnalisées au logement (APL) pour rattraper l'évolution du coût des logements de type PLAI et PLUS (Prêt locatif à usage social),** et ainsi permettre aux familles les plus démunies d'y accéder.

*Nous prévoyons une revalorisation des APL, effectivement les loyers HLM dépassent de plus en plus le plafond de calcul des APL.*

3. **Agir pour « le logement d'abord ».** Privilégier l'accès direct des ménages à un logement, avec si nécessaire un accompagnement social bénéficiant d'un financement adapté, plutôt que d'avoir recours à des solutions palliatives d'hébergement précaire qui sont trois fois plus coûteuses (augmentation des nuitées hôtelières : + 172% en 5 ans). En outre, le manque de proposition de logements disponibles entraîne une saturation de l'hébergement : un grand nombre de personnes ayant besoin d'une mise à l'abri d'urgence ne peuvent en bénéficier.

*Nous sommes tout à fait d'accord pour le logement d'abord, (non pas comme un slogan mais dans la réalité) ce qui renvoie à la construction de logements sociaux, à l'augmentation de la mobilité résidentielle par la baisse des loyers privés.*

*Nous développerons des hébergements dignes et des pensions de famille.*

4. **Mobiliser le parc privé en renforçant l'encadrement des loyers.** Cette mesure de la loi Alur, qui a montré son efficacité à Paris, doit être généralisée, en particulier dans les zones tendues.

*Nous renforcerons l'encadrement des loyers avec un loyer de référence diminué de 20% par rapport à la loi ALUR, cette mesure sera appliquée dans toutes les zones tendues et un contrôle sera instauré.*

*De plus, nous développerons l'ensemble des dispositifs pour mobiliser le parc privé à des fins sociales, y compris l'intermédiation locative, les baux à réhabilitation...*

En espérant que nos engagements vous satisfont, recevez mes sincères salutations.

Jean-Pierre Coulomb